

Conditions du programme Vivez rassurés

Les services et les limitations des services sont décrits dans les conditions de la présente entente du client. Veuillez les lire attentivement.

1. Collecte de données et politique de confidentialité

Pour fournir le service, y compris l'installation, la configuration et le service et le soutien continus, les fournisseurs de services et les tiers (y compris les concédants de licences de technologie) qui fournissent des services ou de la technologie aux fournisseurs de services (les « fournisseurs tiers ») recueilleront de l'information détectée par l'équipement, y compris les renseignements sur l'emplacement, et peuvent recueillir des renseignements sur le réseau et les appareils de l'équipement connecté au réseau domestique du bénéficiaire de soins. Les fournisseurs de services et les fournisseurs tiers recueillent et utilisent ces renseignements afin de mieux servir et aider le bénéficiaire de soins et d'entretenir et d'améliorer l'équipement et les services; ainsi qu'à d'autres fins décrites plus en détail dans les politiques de confidentialité respectives des fournisseurs de services ou les politiques de confidentialité de leurs fournisseurs tiers. Tous ces renseignements seront utilisés conformément aux politiques de confidentialité respectives des fournisseurs de services, accessibles à l'adresse www.bestbuy.com/privacy, ou conformément aux politiques de confidentialité des fournisseurs tiers. Pour plus de renseignements sur les pratiques de confidentialité des fournisseurs de services, veuillez envoyer un courriel à l'adresse privacymanager@bestbuycanada.ca.

2. Avis de non-responsabilité; responsabilité limitée; renonciation à la subrogation.

LE SERVICE EST FOURNI « TEL QUEL » ET « TEL QUE DISPONIBLE ». À L'EXCEPTION DE CE QUI EST ÉNONCÉ DANS LES PRÉSENTES, NOUS REJETTONS EXPRESSÉMENT TOUTES LES GARANTIES DE TOUT GENRE, QU'ELLES SOIENT EXPRESSES OU IMPLICITES, NOTAMMENT, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER ET DE NON-CONTREFAÇON. NOUS NE GARANTISSONS PAS QUE LE SERVICE RÉPONDRA À VOS EXIGENCES NI QUE LE SERVICE SERA ININTERROMPU, OPPORTUN, SÉCURITAIRE OU SANS ERREUR. EN OUTRE, NOUS NE DONNONS AUCUNE GARANTIE QUANT AUX RÉSULTATS POUVANT ÊTRE OBTENUS À LA SUITE DE L'UTILISATION DU SERVICE.

VIVEZ RASSURÉS ET LES SERVICES FOURNIS, Y COMPRIS L'APPLICATION DE SURVEILLANCE, LE TABLEAU DE BORD OU L'UTILISATION DE CAPTEURS, NE SONT PAS DES CONSEILS MÉDICAUX OU DE SOINS DE SANTÉ ET NOUS NE FAISONS AUCUNE DÉCLARATION OU GARANTIE QUANT AU FAIT QUE LE SERVICE DÉTECTERA OU AIDERA À PRÉVENIR TOUT PROBLÈME MÉDICAL. NOUS VOUS RECOMMANDONS DE VOUS ADRESSER À VOTRE PROFESSIONNEL DE LA SANTÉ POUR OBTENIR DES CONSEILS, DES SOINS ET DES TRAITEMENTS MÉDICAUX.

LE SERVICE N'EST PAS UN SYSTÈME D'ALARME, ET NOUS NE FAISONS AUCUNE DÉCLARATION NI GARANTIE QUANT À SA CAPACITÉ À DÉTECTER OU À PRÉVENIR TOUT CAMBRIOLAGE, INCENDIE, BRAQUAGE OU TOUT AUTRE ÉVÉNEMENT SIMILAIRE.

LES FOURNISSEURS DE SERVICES NE CONTRÔLENT PAS LE SERVICE. VOUS ÊTES LE SEUL RESPONSABLE DE LA SURVEILLANCE, Y COMPRIS LA VÉRIFICATION DE L'INACTIVITÉ, DE L'ACTIVITÉ, DES ALERTES OU DES NOTIFICATIONS DU SERVICE.

NOUS NE GARANTISSONS PAS QUE LE SERVICE FONCTIONNERA TOUJOURS. LE SERVICE POURRAIT NE PAS ÊTRE EN MESURE DE DÉTERMINER L'EMPLACEMENT, LE MOUVEMENT OU LA MOBILITÉ D'UN BÉNÉFICIAIRE DE SOINS.

NOUS NE GARANTISSONS AUCUN TRAVAIL OU PRODUIT FOURNI PAR NOUS OU UN TIERS ET UTILISÉ DANS LE CADRE DU SERVICE.

NOUS NE SERONS EN AUCUN CAS RESPONSABLES À VOTRE ÉGARD DE TOUT DOMMAGE INDIRECT, ACCESSOIRE, SPÉCIAL OU CONSÉCUTIF, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES COÛTS DE RÉCUPÉRATION, DE PROGRAMMATION OU DE REPRODUCTION DE TOUT PROGRAMME OU DE TOUTE DONNÉE OU LE MANQUEMENT À MAINTENIR LA CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES, OU TOUTE PERTE D'ACTIVITÉ, DE PROFITS, DE REVENUS OU D'ÉCONOMIES ANTICIPÉES, RÉSULTANT DE NOS OBLIGATIONS EN VERTU DE L'ENTENTE DU CLIENT, Y COMPRIS LES PRÉSENTES CONDITIONS.

MÊME SI UN TRIBUNAL DÉCIDE QUE LA LIMITATION DE RESPONSABILITÉ N'EST PAS VALABLE OU QUE NOTRE VIOLATION DES PRÉSENTES CONDITIONS, OU UNE DÉFAILLANCE DU SERVICE, OU NOTRE NÉGLIGENCE, OU UNE DÉFAILLANCE DU SERVICE D'INSTALLATION, DE SURVEILLANCE OU DE RÉPARATION A CAUSÉ OU PERMIS UN PRÉJUDICE OU UN DOMMAGE (QUE CE SOIT UN DOMMAGE MATÉRIEL, UNE BLESSURE CORPORELLE OU LA MORT) À VOUS, VOUS ACCEPTEZ QUE NOTRE RESPONSABILITÉ SOIT LIMITÉE À 1500,00 \$, ET CECI SERA VOTRE SEUL ET UNIQUE RECOURS, QUELLE QUE SOIT LA THÉORIE JURIDIQUE (Y COMPRIS, SANS LIMITATION, LA NÉGLIGENCE, LA RUPTURE DE CONTRAT, LA RUPTURE DE GARANTIE OU LA RESPONSABILITÉ DU FAIT DES PRODUITS) UTILISÉE POUR DÉTERMINER LA RESPONSABILITÉ POUR LA BLESSURE OU LA PERTE. LES LIMITES DE CETTE SECTION NE LIMITENT PAS OU N'EXCLUENT PAS LA RESPONSABILITÉ CAUSÉE PAR NOTRE MAUVAISE CONDUITE INTENTIONNELLE OU NOTRE FRAUDE.

VOUS RECONNAISSEZ QUE VOUS AVEZ EU L'OCCASION DE NOUS PARLER DE CETTE LIMITATION. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTANT PAS D'EXCLURE CERTAINES GARANTIES, DONC CERTAINES EXCLUSIONS MENTIONNÉES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT POURRAIENT NE PAS S'APPLIQUER PAS À VOUS. VOUS RENONCEZ À TOUS LES DROITS DE SUBROGATION ET AUTRES DROITS DE RECOURS CONTRE NOUS QUE TOUT ASSUREUR OU TOUTE AUTRE PERSONNE POURRAIT AVOIR SUITE AU PAIEMENT DE TOUTE DEMANDE D'INDEMNISATION POUR PRÉJUDICE, DOMMAGE, BLESSURE OU PERTE POUR VOUS OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, LES LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ STIPULÉES DANS LA PRÉSENTE ENTENTE S'APPLIQUENT ÉGALEMENT AUX TRAVAUX, AUX PRODUITS OU AUX SERVICES DES FOURNISSEURS TIERS ET S'APPLIQUENT À CEUX-CI ET PROTÈGENT LES FOURNISSEURS TIERS DE LA MÊME MANIÈRE QU'ELLES S'APPLIQUENT AUX FOURNISSEURS DE SERVICES ET LES PROTÈGENT.

3. Délais; jurys; recours collectifs.

Dans la mesure où la loi le permet, vous convenez qu'aucune poursuite ni aucune autre procédure judiciaire liée au service ou à l'équipement ne seront intentées ou déposées par vous plus de 24 mois après l'incident, ce qui aura pour effet de donner suite à la réclamation. De plus, dans la mesure où la loi le permet, une telle procédure judiciaire ne doit pas être entendue avant qu'un jury ne soit présent, et chaque partie accorde un droit à un procès devant jury.

4. Produits de tiers

L'utilisation de certains produits ou services de fournisseurs tiers en rapport avec le service peut être régie par les conditions du client du fournisseur tiers et non par les conditions du présent document. Le bénéficiaire de soins peut être tenu d'accepter les conditions du client du fournisseur tiers avant d'accéder à ces produits ou services.

5. Ce qui est inclus

- (a) Le service comprend les services suivants fournis par Best Buy et dont Best Buy est responsable :
 - (i) Installation et configuration. Best Buy, ou ses fournisseurs tiers, moyennant des frais, installera et/ou organisera l'installation de tout l'équipement, selon le cas, afin de faciliter la connexion du service et de l'équipement au réseau domestique du bénéficiaire de soins, au besoin, ainsi qu'aidera, vous et le bénéficiaire de soins, à configurer et à personnaliser le service, notamment en participant à la configuration initiale du tableau de bord en ligne, de l'application mobile et, le cas échéant, du service de surveillance des notifications personnelles ou de l'appareil personnel d'urgence/collier de détection des chutes, le cas échéant. Vous convenez que (i) toute modification ou désinstallation de l'équipement par vous-même ou par toute autre personne non autorisée peut entraîner un mauvais fonctionnement du service ou un arrêt du fonctionnement. Et (ii) vous serez responsable de tous les coûts engagés en lien avec tout dommage à l'équipement, à l'exception de ceux causés par des défauts dans l'équipement ou dans notre installation. Vous convenez que les conditions de service de tout tiers fournisseur pour l'installation, l'équipement ou les services peuvent s'appliquer et que vous acceptez d'être lié par ces conditions.
 - (ii) Service de notification du programme Vivez rassurés. Le service de notification du programme Vivez rassurés comprend le suivi de l'activité du capteur, la possibilité de régler des notifications basées sur le capteur, des alertes d'activité inattendues (selon les habitudes d'activité apprises) et la possibilité de surveiller et de contrôler le service au moyen d'une application mobile et d'un tableau de bord en ligne. Vous reconnaissez et acceptez que les fournisseurs de services ne surveilleront pas les notifications ou les alertes et que vous êtes seul responsable de surveiller et de répondre à toute notification ou alerte du programme Vivez rassurés.

- (iii) Services d'appareils de domotique. Le service d'appareils de domotique de Vivez rassurés comprend tout ce qui se trouve dans le service de notification de Vivez rassurés ainsi que d'autres services optionnels, notamment la possibilité de contrôler à distance les serrures de porte et de voir qui est à la porte, dans chaque cas au moyen du tableau de bord en ligne, de l'application mobile ou d'un panneau.
- (iv) Soutien technique. Best Buy ou ses fournisseurs tiers vous offriront un soutien technique par téléphone au numéro indiqué ci-dessous pour vous aider à vous connecter et à utiliser le service ou l'équipement. Composez le 1 866 697-4501 pour obtenir du soutien technique et suivez les instructions.
- (v) Abonnement Geek Squad pour la maison. Chaque abonné participant a accès aux services de l'Abonnement Geek Squad pour la maison, uniquement dans les locaux où Best Buy a installé l'équipement et configuré le service. Les conditions de l'Abonnement Geek Squad pour la maison sont intégrées par référence dans le présent contrat du client, comme il est énoncé à l'adresse suivante : https://www.bestbuy.ca/projects/geeksquad/helptopicterms/pdf/2018-03-02/GSHM_180304_FR.PDF.
- (vi) Réparation. Best Buy ou ses fournisseurs tiers répareront tout équipement défectueux comme suit :
 - (A) Réparation ou remplacement. Tant que les fournisseurs de services fournissent les services décrits dans les présentes conditions, ils s'engagent à réparer ou remplacer sans frais tout équipement défectueux. Les fournisseurs de services peuvent utiliser des pièces neuves ou d'occasion ayant la même fonctionnalité et conserver toutes les pièces remplacées. La partie qui précède ne couvre pas les réparations nécessaires en raison d'un accident, d'un cas de force majeure, de votre incapacité à utiliser correctement l'équipement ou le service, ou si une personne autre que les fournisseurs de services tente de réparer, de modifier ou de changer un équipement, ou toute autre raison, sauf une défectuosité dans l'équipement ou l'installation des fournisseurs de services.
 - (B) Test de l'équipement. L'équipement, une fois installé, appartient exclusivement au bénéficiaire de soins et il est de votre responsabilité ou de celle du bénéficiaire de soins de tester le fonctionnement de l'équipement et d'informer les fournisseurs de services s'il doit être réparé ou remplacé.
 - (C) Comment obtenir du service. Appelez-nous au 1 866 697-4501 et sélectionnez l'option de Best Buy. Nous vous fournirons un service dès que possible pendant nos heures d'ouverture normales. Un adulte responsable doit être sur les lieux au moment de la visite.

6. Services NON compris

Le service ne comprend pas, entre autres, ce qui suit :

- (a) un système d'alarme antivol ou d'incendie;
- (b) des services liés à tout appareil autre que l'équipement, y compris tout problème matériel ou logiciel ayant un impact sur ces appareils et que la Geek Squad ne peut prendre en charge et/ou sur leur capacité à se connecter au réseau (p. ex., interférence des radiofréquences, incompatibilité entre le matériel ou les logiciels, virus ou logiciels malveillants),
- (c) formation ou éducation autre que celle fournie dans le cadre du programme Vivez rassurés ou dans le cadre de l'Abonnement Geek Squad pour la maison;
- (d) une sauvegarde de données ou la récupération ou l'installation de données, de logiciels, d'information ou d'autres fichiers stockés sur n'importe quel appareil, sauf dans la mesure prévue par l'Abonnement Geek Squad pour la maison;
- (e) un service Internet ou téléphonique à la résidence ou aux services du bénéficiaire de soins en ce qui a trait à la résolution de problèmes découlant du fournisseur de services Internet ou du fournisseur de services, y compris le matériel défectueux, la disponibilité d'Internet et la vitesse de la résidence du bénéficiaire de soins, ou tout soutien de réseau domestique, de modem ou de routeur;
- (f) des services dans certaines régions rurales ou éloignées, ou services à l'extérieur du Canada.

7. Installation, configuration et autres services de soutien en personne

- (a) L'installation, la configuration et le soutien en personne concernant l'équipement décrit dans cette section sont fournis par Best Buy et sont la responsabilité de Best Buy
- (b) Un adulte doit être présent pour autoriser, examiner et approuver tout le travail effectué. Vous convenez d'autoriser les fournisseurs de services ou leurs fournisseurs tiers à installer l'équipement pendant les heures d'ouverture normales des fournisseurs de services, dans ces emplacements et de manière à vous conformer pleinement aux lois et règlements provinciaux et fédéraux applicables et de donner aux fournisseurs de services un accès ininterrompu aux locaux du bénéficiaire de soins. Vous avez approuvé les emplacements où chaque pièce d'équipement sera installée, ce qui peut remplacer vos appareils existants.
- (c) Vous fournirez un service électrique de 110 volts. Les fournisseurs de services n'installent pas, ne déplacent pas ou ne modifient pas les prises de courant. Les fournisseurs de services ne sont pas responsables des imperfections esthétiques des murs ou des revêtements muraux résultant de l'installation de tout appareil.
- (d) Les fournisseurs de services exigent un environnement de travail sûr et se réservent le droit de refuser ou de reporter le service en raison de conditions que les fournisseurs de services jugent dangereuses ou non sécuritaires. Si des matières dangereuses sont découvertes lors de l'installation, les fournisseurs de

services cesseront le travail jusqu'à ce que vous ayez obtenu, à vos frais, l'autorisation d'un entrepreneur agréé spécialisé dans les matières dangereuses que la poursuite du travail ne pose aucun danger pour notre personnel.

- (e) Vous confirmez que les fournisseurs de services ont le droit et sont autorisés à effectuer le travail que vous demandez dans les locaux du bénéficiaire de soins (p. ex., vous avez obtenu la permission nécessaire de la part d'un propriétaire ou d'une association de propriétaires). Vous êtes responsable du respect de toutes les lois et réglementations applicables à l'utilisation du service par vous, y compris les autorisations et consentements requis concernant les enregistrements audio ou vidéo.
- (f) Vous reconnaissez que l'installation de l'équipement peut nécessiter des trous d'accès ou d'autres modifications à votre domicile, y compris des modifications aux murs. Vous demeurez l'unique responsable des réparations effectuées à votre domicile après l'installation ou la résiliation du service, comme le remplissage des trous ou la peinture.
- (g) Vous disposerez d'une connexion Wi-Fi avec connectivité et vitesses d'au moins 2 Mb/s en téléchargement/10 Mb/s en téléversement dans votre domicile où le service sera fourni. Vous reconnaissez qu'une connexion Wi-Fi fonctionnelle est requise pour que l'équipement fonctionne. Les fournisseurs de services et leurs fournisseurs tiers ne sont pas responsables des problèmes ou des défaillances de l'équipement liés à une connexion Wi-Fi inactive ou défectueuse.
- (h) Si l'équipement comprend des appareils sans fil, vous devrez remplacer les piles au besoin. Si vous ne remplacez pas les piles, le service ne fonctionnera pas correctement.

8. Limites du service

NOUS NE POUVONS ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE TOUTE DÉFAILLANCE OU DIMINUTION DE RENDEMENT CAUSÉE PAR DES FACTEURS HORS DE NOTRE CONTRÔLE. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE NOUS ABSTENIR DE FOURNIR LE SERVICE EN TOTALITÉ OU EN PARTIE, SI LES EXIGENCES MINIMALES DU SYSTÈME NE SONT PAS RESPECTÉES, OU SI LES BESOINS TECHNIQUES DU BÉNÉFICIAIRE DE SOINS OU D'AUTRES EXIGENCES SONT INHABITUELS OU IMPORTANTS ET VONT AU-DELÀ DE CES CONDITIONS, À NOTRE PROPRE DISCRÉTION. L'ÉQUIPEMENT COMMUNIQUE PAR INTERNET ET/OU PAR CELLULAIRE OU PAR RADIO. VOUS RECONNAISSEZ QUE CERTAINS SIGNAUX SONT TRANSMIS PAR L'INTERMÉDIAIRE D'INSTALLATIONS DE COMMUNICATION FOURNIES PAR DES FOURNISSEURS DE SERVICES OU DES FOURNISSEURS INDÉPENDANTS, QUI SONT ENTIÈREMENT INDÉPENDANTS DE NOTRE VOLONTÉ ET QUI SONT MAINTENUS ET ENTRETENUS, UNIQUEMENT PAR LE FOURNISSEUR DE SERVICES OU LE FOURNISSEUR CONCERNÉ. NOUS NE SOMMES PAS RESPONSABLES DE L'ACCÈS À INTERNET OU DE TOUTE INTERRUPTION DE SERVICE OU DE TEMPS D'ARRÊT CAUSÉE PAR LA PERTE DU SERVICE INTERNET. NOUS NE SOMMES PAS RESPONSABLES DE LA SÉCURITÉ OU DE LA CONFIDENTIALITÉ DE TOUT SYSTÈME DE RÉSEAU SANS FIL. NOUS NE POUVONS ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE TOUTE DÉFAILLANCE DE COMMUNICATION OU DE L'ÉQUIPEMENT QUI EMPÊCHE LES SIGNAUX DE TRANSMISSION D'ATTEINDRE LE CENTRE NI DE TOUT

DOMMAGE DÉCOULANT DE CELUI-CI. LE SERVICE N'EST PAS DISPONIBLE DANS TOUTES LES RÉGIONS. VOUS RECONNAISSEZ ET CONVENEZ QUE LE SERVICE NE PEUT FONCTIONNER SI VOUS OU TOUTE AUTRE PERSONNE DÉSINSTALLEZ UN ÉQUIPEMENT OU SI VOUS OU TOUTE AUTRE PERSONNE RÉINSTALLEZ UN ÉQUIPEMENT DANS UN AUTRE ENDROIT QUE LES LOCAUX OÙ LES FOURNISSEURS DE SERVICES ONT INSTALLÉ L'ÉQUIPEMENT ET CONFIGURÉ LE SERVICE. VOUS RECONNAISSEZ ET CONVENEZ EN OUTRE QUE NOUS NE SERONS PAS RESPONSABLES ENVERS VOUS, LE BÉNÉFICIAIRE DE SOINS OU TOUTE AUTRE PERSONNE POUR TOUT DOMMAGE LIÉ À UNE TELLE RÉINSTALLATION.

9. Enregistrements audio

Le service peut comprendre un ou plusieurs appareils capables d'enregistrer du contenu audio ou vidéo. L'enregistrement audio et vidéo est assujéti aux lois fédérales, provinciales et locales applicables, qui peuvent exiger, par exemple, que le bénéficiaire de soins fournisse un avis d'enregistrement audio et vidéo. Il vous incombe de vous assurer que votre utilisation de ces appareils est conforme aux lois applicables. Vous reconnaissez et convenez que vous devez vous conformer aux lois fédérales, provinciales et locales en vigueur en matière d'enregistrement audio et vidéo.

10. Changements à ces conditions

Nous pouvons modifier les présentes conditions de temps à autre. Nous vous aviserons par écrit au moins 30 jours civils avant la date d'entrée en vigueur de ce changement. Nous nous réservons le droit de modifier le service avec ou sans préavis. Votre utilisation du service constitue votre consentement explicite à respecter les présentes conditions et à y être lié, y compris toute modification.

11. NOUS NE SOMMES PAS UN ASSUREUR

Vous convenez que nous ne sommes pas un assureur des biens ou de la sécurité personnelle du bénéficiaire de soins ni des personnes se trouvant dans les locaux du bénéficiaire de soins ou à proximité de ceux-ci. Vous devez souscrire auprès d'un tiers une assurance couvrant, le cas échéant, les dommages corporels et matériels subis dans les locaux du bénéficiaire des soins.

12. Tiers; sous-traitants

Si une personne autre que vous (y compris votre assureur) nous demande de payer pour tout préjudice ou dommage (y compris les dommages matériels, les blessures corporelles ou le décès) lié ou résultant de :

- (a) notre violation de l'entente du client, y compris les présentes conditions;
- (b) une défaillance du service;
- (c) notre négligence;
- (d) toute autre activité inappropriée ou négligente de notre part dans la prestation du service;
- (e) une demande d'indemnisation ou de contribution;

vous nous payerez :

- (i) tout montant qu'un tribunal nous demande de payer ou que nous acceptons raisonnablement de payer;
- (ii) le montant des honoraires raisonnables de notre avocat et de toute autre perte ou de tout coût que nous pourrions payer en lien avec le préjudice ou les dommages. Votre obligation de nous payer pour ce préjudice ou ces dommages ne s'applique pas si le préjudice ou les dommages surviennent alors qu'un des employés ou sous-traitants du prestataire de services ou d'un tiers se trouve dans les locaux du bénéficiaire des soins ou à proximité, et que ce préjudice ou ces dommages sont uniquement causés par cet employé ou ce sous-traitant.

Vous convenez qu'aucun droit de tiers bénéficiaire ne sera créé par l'entente du client, y compris les présentes conditions, sauf en ce qui concerne les conditions relatives aux fournisseurs tiers. Vous acceptez que les fournisseurs de services soient autorisés et habilités à sous-traiter tout service devant être fourni par les fournisseurs de services à des fournisseurs tiers et que nous ne soyons pas responsables des pertes, dommages ou blessures que vous pourriez subir, quels qu'ils soient, causés par la négligence de ces fournisseurs tiers. Vous reconnaissez que dans la mesure permise par la loi, les présentes modalités et, en particulier, les paragraphes concernant l'exclusion de garantie, l'exonération de responsabilité, la limitation de responsabilité et l'indemnisation des fournisseurs de services ou des tiers, bénéficient et sont applicables à tout bénéficiaire ou sous-traitant des fournisseurs de services.

13. Droit applicable.

Les présentes conditions sont régies par les lois de la province de l'Ontario et doivent être interprétées en vertu de celles-ci, à l'exclusion des dispositions sur les conflits de lois. Si une disposition des présentes conditions est tenue par un tribunal compétent et est contraire à la loi, ladite disposition sera interprétée, dans la mesure du possible, de manière à refléter les intentions des parties avec les autres dispositions qui demeurent pleinement en vigueur.

14. Intégralité des conditions; cession

L'entente du client, y compris les présentes conditions, constitue l'intégralité de l'entente entre vous et nous relativement au service et prévaudra sur toute condition contradictoire, supplémentaire ou autre de tout document de marketing ou autre document ou expression. Les employés et les Agents des fournisseurs de services ou des fournisseurs tiers n'ont AUCUNE AUTORITÉ (apparente, expresse, implicite ou autre) pour modifier les présentes modalités, que ce soit oralement ou par écrit. Vous ne pouvez céder l'entente du client, y compris les présentes conditions ou tout droit en vertu des présentes sans notre consentement écrit. Nous pouvons céder librement l'entente du client, y compris les présentes conditions, sur envoi d'un avis à votre intention.